

INFO-TSR

Technologues spécialisés
en radiologie



PAS DE SPÉCIALITÉ À RABAIS

LES PARTIES POURSUIVENT LES TRAVAUX

La dernière rencontre prévue au calendrier a bien eu lieu le 19 juin 2014. Lors de cette rencontre, il n'y a eu aucune avancée de la partie patronale. Devant l'impasse, le litige devait donc être soumis à la Commission de l'équité salariale (CES) aux fins de recommandations, comme le prévoit la lettre d'entente.

LA CES FORCE LA POURSUITE DES DISCUSSIONS

Toutefois, le 30 juin, la CES a envoyé une lettre aux parties indiquant que les représentants de la CES affectés à ce dossier sont d'avis que des discussions supplémentaires sont nécessaires afin de compléter et de clarifier divers aspects avant de procéder à la rédaction d'un rapport. Par conséquent, la CES se pourvoit d'une disposition de l'entente afin de prolonger à nouveau le délai en vue de compléter les travaux au plus tard le 31 octobre 2014.

**UN NOUVEAU DÉLAI :
LE 31 OCTOBRE 2014**

En effet, selon l'entente, un délai supplémentaire peut être fixé à la suite d'une demande des représentants de la CES.

Depuis, d'autres rencontres ont eu lieu, tantôt exclusivement avec la partie syndicale et la CES, tantôt exclusivement avec la partie patronale et la CES. Une rencontre conjointe a eu lieu et d'autres rencontres sont prévues d'ici la fin octobre 2014.

POUR SUIVRE LA MOBILISATION !

En septembre, l'intersyndicale poursuivra son plan d'action pour démontrer notre détermination à obtenir un règlement satisfaisant dans ce dossier et affirmer qu'il n'y aura pas de spécialité à rabais.

Radio-oncologie

PAS DE SPÉCIALITÉ À RABAIS

APTS

Imagerie médicale




[FACEBOOK.COM/FSSSCSN](https://www.facebook.com/FSSSCSN)
[FACEBOOK.COM/FPCSN](https://www.facebook.com/FPCSN)

WWW.FSSS.QC.CA
WWW.FPCSN.QC.CA